

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
19	19	17

Date de la convocation :
18/03/2025

Date de l'affichage :
18/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 31 mars à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de Monsieur André Brundu,

Présents :

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Christian Carteyrade Sylvie Devassine, Isabelle Dos Reis, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie Dolhadille Jansen, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Kati Moulet, Françoise Turribio.

Procurations :

Monsieur Tricou Sébastien donne procuration à Madame Kati Moulet,
Monsieur Daniel Weyh donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu,
Madame Isabelle Pinon donne procuration à Madame Françoise Turribio
Madame Karine Noguéra donne procuration à Madame Sylvie Devassine
Absents excusés : Messieurs Pierre Philippe Carpentier et Alain Courtois

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Monsieur Fabian Herrero

Délibération n°D2025_02 : Affectation des résultats de l'exercice 2024 sur le Budget principal

Monsieur Carteyrade expose :

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, applicable aux communes, le résultat de fonctionnement constaté par le conseil municipal lors du vote du Compte Financier Unique doit être affecté à l'exercice 2025 par délibération. Il est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024	
Résultat de fonctionnement	236 318.89€
A Résultat de l'exercice	
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif,	0 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	236 318.89€
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D Solde d'exécution d'investissement	298 877.62€
D 001 (Excédent)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-345 089.00€
Besoin de financement	
Besoin de financement	46 211.38 €
AFFECTATION	236 318.89€
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement	236 318.89€
2) H Report en fonctionnement R 002	0 €

LE CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité, de procéder de la manière suivante :

Affectation à la section d'investissement **236 318.89€** par l'émission d'un titre de recettes à l'article 1068.

Le secrétaire de séance



Le Maire,
André BRUNDU

